DLP-8-8-79157812

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Bulletin N° 168 - 7 Août 1979

VIGNE

POURRITURE GRISE : Nous rappelons que le troisième traitement spécifique anti-botrytis est à effectuer au début de la véraison, stade observé depuis quelques jours en secteurs précoces.

MILDIOU - OIDIUM : Tenir les vignes bien rognées ; cette opération éliminera les taches de mildiou apparues localement fin juillet sur les extrémités.

La poursuite de la lutte ne se justifie que dans les secteurs grêlés, les jeunes plantations, les situations tardives.

En cas d'attaques d'oïdium sur grappes ne pas hésiter à intervenir à nouveau.

ACARIENS : Les bulletins des 23 et 30 juillet ont recommandé la surveillance des vignobles qui présentent de plus en plus les symptômes caractéristiques des attaques d'araignées rouges et jaunes. Intervenir en mouillant abondamment les ceps avec un acaricide spécifique actif sur toutes les formes (oeufs, larves, adultes).

Voir notre bulletin N° 156 du 15 mai.

TORDEUSES DE LA GRAPPE : Un renouvellement de la protection en fin de semaine ne se justifie que dans les secteurs les plus sensibles aux "vers" de la grappe sur : COTE DE NUITS - COTE DE BEAUNE - CHABLIS - AUXERROIS.

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES : Une nouvelle application doit être envisagée en fin de semaine ; le deuxième vol du ravageur est en effet favorisé par le temps chaud.

ARAIGNEES ROUGES : Surveiller les vergers. En cas de pullulation assurer la protection à l'aide d'un acaricide spécifique ; les pulvérisations seront copieuses et soignées.

CULTURES LEGUMIERES

TEIGNE DU POIREAU : Contre la nouvelle génération de "vers" du poireau une application insecticide est conseillée dès réception en situations sensibles.

...P. 1105

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté". Le Directeur Gérant : P. JOURNET - Commission Paritaire de Presse N° 527 AO

COLZA

TRAITEMENT DES SEMENCES

Fongicides : Utiliser des semences traitées afin d'éviter la destruction de la jeune plantule ou du collet par un champignon parasite.

Produits	Dose de matière active en grammes par quintal de semences	Parasites combattus
captane	240	ALTERNARIA
silicate de méthoxyéthyl mercure	3,75	PHOMA, ALTERNARIA
oxyquinoléate de cuivre	37,5	ALTERNARIA
thirame	240	PHOMA, ALTERNARIA

Insecticides : De la levée au stade "deux feuilles vraies", la jeune plantule de colza pourra être protégée des ALTISES par un traitement des semences avec un des produits suivants:

- de préférence méthiocarbe (MESUROL) : 25 g de m. a. par kg de semences
- à défaut lindane : 50 g " " "

Le Mesurol, en assurant une répulsion des altises, limite les morsures donc les préjudices sur jeunes plants de colza.

IMPORTANT : Etant donné les difficultés d'enrobage sur l'exploitation, l'emploi de semences livrées traitées est préférable.

INCORPORATION AU SOL D'UN INSECTICIDE AU MOMENT DU SEMIS :

L'utilisation du carbofuran (CURATER) en traitement d'assurance peut avoir une efficacité prolongée sur les adultes et les larves d'altises. Ce produit doit être localisé au moment du semis avec un épandeur de micro-granulés à la dose de 9 à 12 kg/Ha de produit commercial pour un écartement de 34 cm.

TECHNIQUES CULTURALES :

De nombreuses parcelles ayant été attaquées par le SCLEROTINIA fin mai début juin 1979, nous conseillons de brûler les chaumes et de labourer profondément pour détruire les sclérotes. En outre il est souhaitable d'attendre plusieurs campagnes avant de resemer un colza sur parcelles contaminées.

Ces techniques permettront de limiter les risques de contamination possible à partir de spores de PHOMA produites par les organes de conservation présents sur les tiges du colza.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Bourgogne et Franche-Comté"

G. VARLET.

Inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse N° 527 AD.